



régime  
**d'assurance**  
collective



**Présentation au  
Congrès de l'APPQ**

Résultats de l'année 2010

28 mai 2011

## Table des matières

- » Assurance auto-habitation
- » Assurance vie de base
- » Assurance vie facultative et maladies redoutées
- » Caisse de sécurité et de bien-être
- » Assurance maladie
- » Modifications au régime d'assurance maladie
- » Décisions du Congrès 2011



## Assurance auto-habitation

	<b>Auto</b>	<b>Habitation</b>	<b>Total</b>
Nombre de contrats 2010	3 576	2 905	6 481
2009	3 538	2 802	6 340
Primes annuelles	3 096 600 \$	1 677 400 \$	4 774 000 \$
Surplus 2010	394 535 \$	132 559 \$	527 094 \$
Escompte	25 %	20 %	

Ristourne remboursée aux assurés : 297 489 \$

Auto : 40,14 \$ par véhicule

Habitation : 20,07 \$ par résidence

## Assurance vie de base

### Résultats d'expérience pour 2010

1. Primes participantes	1 887 444 \$
2. Sinistres imputés à l'expérience	1 928 343 \$
3. Frais de service, nets d'intérêt	182 145 \$
Surplus (Déficit) (1 - 2 - 3)	<u>(223 044) \$</u>

Note : le déficit est reporté à l'année 2011



## ...Assurance vie de base

### Résultats d'expérience

#### Répartition des décès

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Membres actifs :	2	14
Retraités :	35	35
Personnes à charge :	33	28
Total :	<u>70</u>	<u>77</u>



## ...Assurance vie de base

### Renouvellement - Tarification

- » Les taux actuels sont garantis jusqu'au 30 juin 2013
- » Montant d'assurance vie des membres actifs (aucun changement) :  
99 000 \$ \*
- » Cotisation d'assurance vie par paie (aucun changement) :
  - 15,08 \$ protection individuelle
  - 15,99 \$ protection familiale

\* Sera modifié le 1<sup>er</sup> juillet suivant la signature de la convention collective pour être égale à 150 % du salaire d'un agent classe 1 après 6 ans de service, arrondi au 1 000 \$ supérieur

## Assurance vie facultative et maladies redoutées

7

### Résultats d'expérience de l'année 2010

	Primes	Prestations
Assurance vie facultative :	951 769 \$	784 000 \$
Maladies redoutées :	14 916 \$	0 \$

	Nombre de décès	
	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Membres actifs :	1	5
Retraités :	7	7
Personnes à charge :	2	5
Total :	<u>10</u>	<u>17</u>

## ...Assurance vie facultative et maladies redoutées



### Renouvellement - Tarification

- » La tarification est garantie jusqu'au 30 juin 2014
- » 2 % de la prime est versée directement à l'APPQ pour compenser ses frais d'administration. En 2010, un montant de 21 351 \$ a été versé au fonds d'administration générale



# Caisse de sécurité et de bien-être



## Politique de placement

		Pondération cible	Répartition au 31-12-2010
Obligations		40 %	39,9 %
Actions		60 %	60,1 %
	o Canadiennes	27,5 %	28,2 %
	o Étrangères	32,5 %	31,9 %
Total		100 %	100 %

## ...Caisse de sécurité et de bien-être

### Rendement de la C.S.B.E. (après déduction des frais)

	Valeur marchande	Portefeuille cible
2008	(13,53 %)	(15,47) %
2009	14,05 %	15,29 %
2010	9,22 %	9,84 %
Moyenne 3 ans	3,25 %	3,22 %

Valeur marchande au 31 décembre 2010 : 43 229 600 \$

## ...Caisse de sécurité et de bien-être

### Adoption par le Conseil de direction d'une politique de provisionnement

#### » Portée : définir l'encadrement des évaluations actuarielles afin de favoriser la sécurité des prestations et la stabilité des cotisations

- Description des principaux paramètres de provisionnement :
  - Hypothèses actuarielles
  - Marges pour écarts défavorables
  - Réserve de contingence
  - Surplus/Déficit
  - Évaluation actuarielle à tous les 3 ans\*

\* Prochaine évaluation actuarielle prévue le 31 décembre 2012

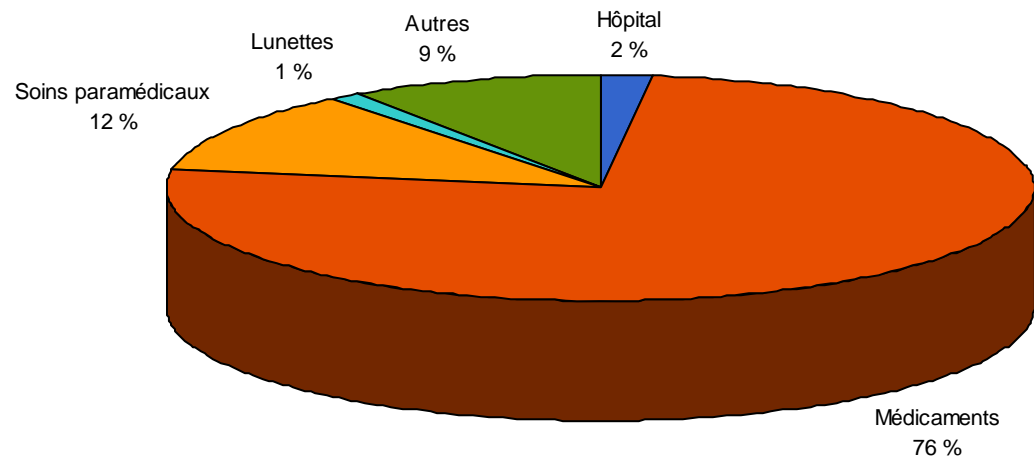
## Assurance maladie

### Rappel – Renouvellement du 1<sup>er</sup> juillet 2010

	Soins hospitaliers et médicaux (%)	Soins dentaires (%)
Augmentation requise au 01-07-2010	13,0	9,1
Ajustement pour l'expérience	(6,5)	(2,6)
Modifications	1,0	0,0
Ajustement au taux de cotisation au 01-07-2010	7,5	6,5

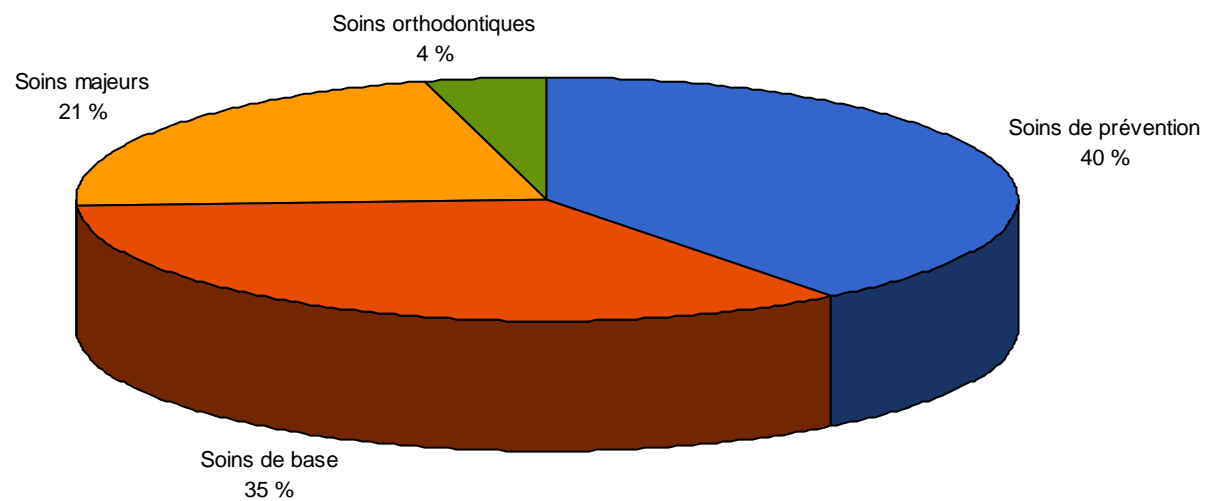
## ...Assurance maladie

### Distribution des réclamations soins hospitaliers et médicaux 2010



## ...Assurance maladie

### Distribution des réclamations soins dentaires 2010



## ...Assurance maladie

### Résultats d'expérience de 2010

	Soins hospitaliers et médicaux (\$)	Soins dentaires (\$)	Total (\$)
Cotisations annuelles	16 174 600	3 537 500	19 712 100
Intérêts	35 100	7 700	42 800
Réclamations, variations des réserves, taxes et frais directs	(15 436 800)	(3 495 700)	(18 932 500)
Surplus (déficit) d'expérience			
– en \$	772 900	49 500	822 400
– en %	4,8	1,4	4,2

## ...Assurance maladie

### Réserve de contingence : 2 362 000 \$ au 31-12-2010

En % de la prime annualisée

---

31-12-2002	5,9 %
31-12-2003	10,0 %
31-12-2004	14,9 %
31-12-2005	14,9 %
31-12-2006	14,2 %
31-12-2007	13,5 %
31-12-2008	12,3 %
31-12-2009	12,3 %
31-12-2010	11,4 %

Décision du Conseil de direction : augmenter la réserve de contingence de 220 000 \$, pour la porter à 2 582 000 \$, soit 12,5 % des primes



# ...Assurance maladie

## Modification à la tarification au 1<sup>er</sup> juillet 2011

	Soins hospitaliers et médicaux (%)	Soins dentaires (%)
Augmentation pour inflation pour 12 mois	8,50	6,00
Augmentation pour garantir les taux jusqu'au 01-07-2012	4,50	3,10
Ajustement pour l'expérience	(8,50)	(4,35)
Modifications	0,00	0,00
Utilisation du surplus	0,00	0,00
Ajustement aux taux de cotisation au 01-07-2011	4,50	4,75

## ...Assurance maladie

### Augmentation de la cotisation par paie (Maladie 4,5 % / Dentaire 4,75%)

#### Soins hospitaliers et médicaux

	Option II \$	Option III \$	Option IV \$
Individuelle	1,40	1,75	2,04
Couple ou mono	2,80	3,50	4,08
Familiale	3,65	4,56	5,34

#### Soins dentaires

	Option A \$	Option B \$	Option C \$
Individuelle	0,22	0,41	0,48
Couple ou mono	0,44	0,82	0,96
Familiale	0,73	1,27	1,63

## ...Assurance maladie

### Étude de comparaison des renouvellements en l'an 2011\* - Moyenne de 3 ans

	<b>Soins hospitaliers et médicaux</b>	<b>Soins dentaires</b>
Marché	6,9 %	3,9 %
APPQ	7,0 %	7,3 %

\* Basée sur 12 renouvellements au 1<sup>er</sup> janvier 2011  
(44 200 employés)

## Modifications au régime d'assurance maladie

### Objectifs

- » Assurer la pérennité du régime tout en offrant des protections de qualité et en contrôlant la croissance des coûts (7 % en moyenne lors des 3 dernières années)
- » Optimiser l'impact sur le régime d'assurance maladie de l'APPQ des changements dans le marché des médicaments
- » Responsabiliser les membres et les aider à devenir des consommateurs plus avisés
- » Améliorer le service aux membres

## ...Modifications au régime d'assurance maladie

### Contexte

- » Les franchises n'ont pas été modifiées depuis la mise en place des options
- » Les membres bénéficient d'une carte depuis 2005
- » Selon l'analyse des réclamations de l'année 2009 :
  - Si tous les médicaments originaux étaient remplacés par des génériques, les économies pour le régime d'assurance maladie seraient d'au moins **400 000 \$ par année!!!**
- » Les brevets de nombreux médicaments ont expiré en 2010 (ex. Lipitor) ou expirent en 2011 (ex. Flovent) et 2012 (ex. Crestor)
- » Forte baisse du prix payé par les pharmaciens pour les médicaments génériques
  - 2010 : d'environ 50 % à 37,5 % du prix de la version originale
  - 2011 : de 37,5 % à 30 % du prix de la version originale
  - 2012 : de 30 % à 25 % du prix de la version originale**=> Une réduction de plus de 50 % en 3 ans**
- » Suite à cette baisse du prix payé pour les médicaments génériques, **des économies annuelles additionnelles de 1 000 000 \$ pourraient être réalisées**

# ...Modifications au régime d'assurance maladie

## Coût par type de médicament

22

Coût moyen par ordonnance  
Année 2009

### ■ Médicament breveté

- Nouveau médicament protégé par un brevet (aucune version générique). Dans de nombreux cas, le médecin peut le remplacer par un autre médicament moins coûteux.
  - Exemples : Nexium, Crestor, Remicade

**Breveté**  
**69 \$**

### ■ Médicament original

- Médicament dont le brevet est échu et qui peut par conséquent être copié et remplacé directement par le pharmacien par des produits génériques moins coûteux
  - Exemples: Lipitor, Pantoloc, Norvasc

**Original**  
**51 \$**

### ■ Médicament générique

- Copie d'un médicament original, généralement vendue à un prix moins élevé
- Testé par Santé Canada, contient le même ingrédient actif, efficacité et fiabilité comparables à celles du médicament original
- Exemples : atorvastatine (Lipitor), pantoprazole (Pantoloc)

**Générique**  
**25 \$**

## ...Modifications au régime d'assurance maladie

### Analyse des réclamations de 2009 (membres actifs)

Type de médicaments	Nombre d'ordonnances (%)	Montant payé Par le régime (%)
Breveté	46,2 %	67,6 %
Générique	44,8 %	22,6 %
Original	9,0 %	9,8 %
	100 %	100 %
Total :	106 000	4 139 000 \$
<i>Retraités :</i>	221 000	5 912 000 \$

**...Modifications au régime d'assurance maladie**  
**Analyse des réclamations de 2009 (membres actifs)**

<b>Option</b>	<b>% des membres actifs</b>	<b>Nbre d'ordonnances par réclamant</b>	<b>Montant remboursé moyen par ordonnance (\$)</b>
2	52	10	34
3	32	14	42
4	16	19	40
	100	13	39



## ...Modifications au régime d'assurance maladie

### Proposition de modifications

1. **Élimination** de la franchise annuelle applicable sur **tous** les soins médicaux (par exemple, aucune franchise ne sera applicable pour les spécialistes de la santé)

Option 2	Option 3	Option 4
<del>50 \$</del>	<del>25 \$</del>	<del>25 \$</del>

2. **Augmentation** du niveau de remboursement des **médicaments génériques** pour encourager et récompenser leur utilisation

Option 2	Option 3	Option 4
<del>80 %</del> 90 %	<del>90 %</del> 100 %	<del>90 %</del> 100 %

3. Ajout d'une franchise par ordonnance pour les médicaments originaux et brevetés (**aucune franchise applicable sur les médicaments génériques**)

Option 2	Option 3	Option 4
9 \$ par ordonnance	6 \$ par ordonnance	6 \$ par ordonnance

Pour éviter que le membre paie une franchise lors du prochain achat, il sera avisé si une version générique du médicament existe.

## ...Modifications au régime d'assurance maladie

### Proposition de modifications – Impact

- » Impact variable de l'assuré selon l'option choisie - Basé sur les consommations moyennes de médicaments pour chacune des options et sur les coûts moyens par ordonnance pour l'année 2009

Option	Nombre moyen d'ordonnances			Total
	Générique @ 25 \$	Original @ 51 \$	Breveté @ 69 \$	
2	4	1	5	10
3	7	1	6	14
4	8	2	9	19

Option	Déboursé annuel pour l'assuré		
	Avant changements	Après changements	Différence entre les régime
2	139 \$	132 \$	(7 \$)
3	87 \$	84 \$	(3 \$)
4	115 \$	132 \$	17 \$

# ...Modifications au régime d'assurance maladie

## Proposition de modifications – Impact

» Si 2 brevetés/originaux sont remplacés par des génériques après changements

Option	Déboursé annuel pour l'assuré		
	Avant changements	Après changements	Différence entre les régime
2	139 \$	95 \$	(44 \$)
3	87 \$	60 \$	(27 \$)
4	115 \$	107 \$	(8 \$)

» Les changements au régime récompensent concrètement l'utilisation des médicaments génériques



## ...Modifications au régime d'assurance maladie

### Proposition de modifications - Impact

» Selon l'analyse des réclamations 2009, avec les modifications proposés :

	Option 2	Option 3	Option 4	Total
% des membres qui vont payer le même montant ou moins	<b>75%</b>	<b>62%</b>	<b>50%</b>	<b>66%</b>  en moyenne 39 \$ de moins par année (1,50\$ par paie)
% des membres qui vont payer plus	<b>25%</b>	<b>38%</b>	<b>50%</b>	<b>34 %</b>  en moyenne 70 \$ de plus par année (2,70\$ par paie)

**Les grands consommateurs de médicaments continuent d'être bien protégés.**

Une fois le déboursé maximum annuel atteint prévu par la loi, présentement de 963 \$ par adulte, les médicaments couverts par la RAMQ sont remboursés à 100 %.

Les médicaments qui ne sont pas couverts par la RAMQ continuent d'être remboursés au pourcentage prévu par le régime et une franchise de 6 \$ ou 9 \$ continue d'être payable.

## ...Modifications au régime d'assurance maladie

### Autres mesures pour améliorer le service aux membres

#### » Calcul par l'APPQ du montant maximum usuel et coutumier

- Communication personnalisée aux membres lorsque :
  - L'écart entre le montant réclamé par le pharmacien et le maximum calculé par le système APPQ est important
  - Lorsqu'un médicament générique est disponible pour un médicament original
  - Lorsqu'il existe une alternative moins coûteuse au médicament breveté
- Ces communications pourront inciter les membres à :
  - Discuter et négocier les coûts avec leur pharmacien
  - Demander au médecin une alternative moins coûteuse au médicament breveté
  - Transférer leurs ordonnances dans une autre pharmacie proposant des coûts plus compétitifs

#### » Communication continue pour fournir des trucs et conseils judicieux

- Communiqués, articles publiés dans Au Devoir et outils du site web (liste des médicaments originaux et leurs correspondances génériques ainsi qu'une liste des médicaments brevetés et leurs alternatives) afin d'améliorer la consommation de médicaments et expliquer les changements apportés au régime

#### » Accompagnement des membres pour améliorer la gestion de leur santé et leur consommation de médicaments

- Service d'encadrement clinique offert à certains assurés selon des critères de sélection définis par l'APPQ

## ...Modifications au régime d'assurance maladie

### Consommateurs avisés

- » **Le régime encourage concrètement le changement de comportement**
  - Opter pour un médicament générique
  - La franchise par ordonnance est en ligne avec le principe utilisateur payeur
    - Pour les maladies chroniques, **obtenir une ordonnance de 90 jours au lieu de 30 jours**
      - Chaque ordonnance contient le numéro d'identification spécifique à l'ingrédient actif du médicament, au manufacturier et au dosage requis
  - Négocier le prix avec son pharmacien / Changer de pharmacien
  - Demander au médecin une alternative moins coûteuse au médicament breveté

## Décisions du Congrès 2011

### » Modifications au régime d'assurance maladie au 1<sup>er</sup> janvier 2012

- Enlever la franchise sur les médicaments génériques et sur les soins médicaux
- Augmenter le pourcentage de remboursement des génériques de 80 % à 90 % pour l'option 2 et de 90 % à 100 % pour les options 3 et 4
- Remplacer la franchise annuelle par une franchise par ordonnance de 9 \$ pour l'option 2 et de 6 \$ pour les options 3 et 4 sur les médicaments brevetés et originaux